



Comment obtenir réparation, silence de l'assureur?

Par **Ior3011**, le **08/05/2016** à **17:15**

Bonjour,

Depuis plusieurs mois maintenant nous attendons une réponse de l'assureur concernant un sinistre qui porte sur les menuiseries de notre maison. Elles ont été mal posées par l'entreprise qui nous les a fournies et fonctionnent mal.

Un expert mandaté par la société d'assurances de l'entreprise est venu constater les mal façons et a rendu son rapport à l'assureur en décembre.

Malgré nos nombreux courriers et appels nous n'avons aucune réponse de l'assureur (sauf un "nous devons nous positionner par rapport à ce dossier", au mois de Janvier).

Que devons-nous faire pour que notre litige soit réglé et obtenir réparation?

Merci pour votre aide.